

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

SESSION 2025

FRANÇAIS Dictée

Série générale

Durée de l'épreuve : 20 mn

10 points

Rappel : le candidat compose sur la même copie que l'épreuve de grammaire et compétence linguistiques – compréhension et compétences d'interprétation

L'utilisation du dictionnaire et de la calculatrice est interdite

Dictée

Consignes à la personne chargée de lire à haute voix le texte

Lors de la dictée, on procédera successivement :

- 1) à une lecture préalable, lente et bien articulée du texte ;
- 2) à la dictée effective du texte, en précisant la ponctuation et en marquant nettement les liaisons ;
- 3) à la relecture, sans préciser cette fois-ci la ponctuation mais en marquant toujours les liaisons.

On demandera aux candidats d'écrire une ligne sur deux.

On ne répondra pas aux questions éventuelles des candidats après la relecture du texte ; ils en seront avertis avant cette relecture.

Avant de commencer la dictée,

- on inscrira au tableau de manière lisible : **Chantal SPITZ, L'île des rêves écrasés**
- on écrira au tableau les mots suivants: **Toofa, mo'otua, Ruahine, Terii.**

Texte de la dictée

Toofa essaie de raisonner son mo'otua. De lui expliquer que l'occasion est enfin offerte à Ruahine de se développer. Que le mode de vie changera. Que la civilisation apportera ce progrès et ces avantages qui ont pour nom argent, travail, consommation. Terii ne l'écoute pas. Il ne peut pas l'écouter. Ces mots et leur réalité, il les connaît, lui qui revient de la civilisation. Il a vécu cette vie qui n'est pas pour eux. Rien n'a préparé les habitants de Ruahine à cette explosion soudaine et incontrôlable.

Chantal SPITZ, *L'île des rêves écrasés* |